

**Conseil d'établissement 2019-2020**  
**Le mercredi 11 décembre 2019**  
à 18 h 15, au salon du personnel

---

**ORDRE DU JOUR**

- |     |   |                   |
|-----|---|-------------------|
| 1.  | Prise des présences et vérification du quorum                   |                   |
| 2.  | Questions du public   | <i>5 minutes</i>  |
| 3.  | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour                              |                   |
| 4.  | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 12 novembre 2019 | <i>5 minutes</i>  |
| 5.  | Suivi au procès-verbal  | <i>15 minutes</i> |
| 6.  | Mesures MEES – résolution                                       | <i>15 minutes</i> |
| 7.  | Photo scolaire 2019-2020/2020-2021                              | <i>15 minutes</i> |
| 8.  | Éducation à la sexualité – approbation                          | <i>15 minutes</i> |
| 9.  | Rapports et informations  | <i>35 minutes</i> |
|     | 9.1. Direction  |                   |
|     | 9.2. Service de garde   |                   |
|     | 9.3. Comité des parents de la CSMB                              |                   |
|     | 9.4. OPP de l'ESCO  |                   |
|     | 9.4.1. Sollicitation de commandites – mois de la nutrition      |                   |
|     | 9.5. Fondation Saint-Clément                                    |                   |
| 10. | Correspondance reçue  | <i>5 minutes</i>  |
| 11. | Varia   | <i>25 minutes</i> |
| 12. | Levée de la séance  |                   |

*Heure de levée prévue: 20h30*

Conseil d'établissement 2019-2020  
Mercredi 11 décembre 2019 à 18h15, au salon du personnel

**PROCÈS-VERBAL**

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	x	
Vice-Présidente	Victoria Cohene	x	
Trésorier	Caroline Decaluwe	x	
Secrétaire	Claudie Vigneault		x
Déleguée CRPRN	Tania Naim	x	
Enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Joron	x	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	x	
	Caroline Parent	x	
Personnel de soutien	Marie-Claude Gauthier	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
Direction adjointe par interim	Lisanne Leduc	x	
Membre substitut	Etienne Chabot	x	
Membre de la communauté	Sophie Séguin		x
	Maya Chammas	x	

### 1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h30 après vérification du quorum. La rencontre débute 15 minutes après le moment désigné, étant donné que les membres prennent un repas de Noël, dont les frais sont absorbés à la fois par les 375\$ du compte total du budget du conseil d'établissement et à la fois par l'école, pour le reste du montant.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Vu l'absence de Mme Claudie Vigneault, Mme Caroline Decaluwe agit à titre de secrétaire de la présente séance et le membre parent substitut Étienne Chabot est présent.

### 2. Questions du public

Un membre du public est présent, soit Mme Roxanne Adam. Résidente de l'avenue Mitchell, elle affirme s'exprimer au nom des 35 résidents de l'avenue et elle partage son insatisfaction face à l'attitude de certains parents lors du dépôt des enfants, les matins d'école. Des parents sont désagréables et impolis à l'égard des résidents qui roulent en sens inverse sur Mitchell, comme le permet la réglementation : deux véhicules peuvent circuler côte à côte, en plus d'un véhicule stationné. La sécurité de ville Mont-Royal a déjà reçu une plainte à ce sujet. Mme Adam souhaite que l'école intervienne auprès des parents pour que ces comportements cessent.

Mme Adam écrira un projet de courriel à la direction pour que cette dernière puisse faire le suivi avec Mme Ramirez et son équipe (sécurité publique) et discuter de solutions possibles à long terme (signalisation).

Un courriel sera également envoyé aux parents de l'ESCO pour les sensibiliser aux droits des résidents de la rue Mitchell, de circuler en sens inverse.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Les modifications suivantes de l'ordre du jour sont apportées :

- La présidente énumère la liste des éléments qui seront abordés en varia : cour d'école, création d'un comité au service de garde, communications avec les familles non francophones, traiteur, symbolique religieuse des Fêtes, communications d'urgence, sécurité aux abords de l'école.
- Emanuelle Afonso-Huot demande l'ajout d'une approbation d'une sortie éducative au préscolaire.

L'adoption de l'ordre du jour, avec modifications, est

proposée par : Mme Tania Naim  
appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot  
adoptée à l'unanimité.

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2019**

Aucune modification n'est demandée au procès-verbal du 12 novembre 2019.

L'adoption du procès-verbal est approuvée sans modifications  
proposée par : Mme Victoria Cohene  
appuyée par : Mme Ginette Gauthier  
adoptée à l'unanimité.

### **5. Suivi au procès-verbal**

#### Activités parascolaires

Les offres d'inscriptions aux nouvelles activités qui débiteront en janvier 2020 ont été acheminées aux parents en début décembre. Le CE remercie le SDG et Mme Victoria Cohene pour son soutien dans ce dossier. La liste des activités parascolaires a été approuvée préalablement par le CE par courriel le 26 novembre, proposée par Mme Véronique Joron et appuyée par Mme Caroline Decaluwe.

Offre de conférence de M. Alain Pelletier

Mme Houle confirme que l'école ne sera pas tenue de dédommager le conférencier advenant l'obligation d'annuler la conférence pour cause de tempêtes/fermeture de l'établissement. Les frais de déplacement et d'hébergement du conférencier seront également partagés avec une autre école.

#### Conférence pour le comité de parents

Mme Barrette présente des choix de conférences pour les parents et rappelle que les thématiques prioritaires des conférences pour l'année 2019-2020 qui ont été choisies par le CE sont l'estime de soi et la sexualité. Bien que les conférences soumises au CE semblent intéressantes (*Gustave et cie*), leurs coûts sont jugés trop élevés. Des alternatives devraient être proposées par les membres pour approbation au prochain CE. À la suite de la demande de Mme Naim à titre de déléguée au Comité de parents de la CSMB, Mme Houle accepte que l'ESCO soit hôte d'une conférence organisée sur le thème de l'estime de soi, dans la mesure où la présence ne dépasse pas 300 personnes.

#### Défibrillateur

Mme Houle suggère de procéder à l'achat de l'appareil avec la compagnie recommandée par la CSMB, soit l'entreprise Langevin.

Proposé par : Karine Barrette

Appuyé par : Étienne Chabot

À l'unanimité

#### Service de garde

Mme Geneviève Gauthier travaille actuellement à une murale de photos des membres du personnel du SDG. Elle sera installée à l'entrée de SDG. Mme Houle discutera également avec l'ensemble du personnel de la possibilité d'afficher les photos des membres de l'équipe-école sur le site web. Mme Gauthier ajoute que le projet d'acheminer un courriel aux parents en début d'année, afin de présenter le personnel du SDG, est retenu.

#### Confinement

La présidente donne suite à une série d'articles envoyés par courriel aux membres sur le sujet du confinement : une discussion s'ensuit sur les risques et les bénéfices. Le personnel semble en faveur d'un tel exercice s'il est bien présenté aux enfants. Le CE se prononce en faveur de l'exercice de confinement, mais s'en remet à l'équipe-école pour mettre en place des mesures préparatoires, avec le soutien de la CSMB.

#### Projet éducatif

Mme Houle soulève la suggestion d'un membre du conseil d'établissement d'inclure spécifiquement la notion d'hygiène (ex. : lavage des mains) dans le cadre éducatif. Il est rappelé que le CE n'a pas à se prononcer sur les moyens retenus dans l'élaboration du projet éducatif. Dans tous les cas, les membres sont d'avis que cette notion est implicitement déjà incluse dans le concept de bien-être des élèves.

## **6. Mesures MEES**

Mme Houle présente les mesures du MEES et apporte le correctif suivant : la mesure 15084 devrait se lire 6217\$ plutôt que 1623\$. Elle présente aux membres la consolidation des montants et explique certaines différences entre le tableau qui a été envoyé aux membres et la comptabilisation de l'entièreté des mesures du ministère disponibles. Mme Houle s'engage à

distribuer aux membres, pour information, le détail sur la totalité des mesures dédiées 2019-2020 de la CSMB.

Il est résolu de confirmer que la CSMB a alloué à l'ESCO, dans la cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 213 322\$.

La résolution est  
proposée par : Mme Tania Naim  
appuyée par : Mme Geneviève Gauthier  
adoptée à l'unanimité.

## **7. Photo scolaire**

La présidente présente aux membres, en sus du fournisseur actuel, trois alternatives de fournisseurs de services de photos scolaires pour l'année prochaine 2020-2021, soit Ferland Photo, la Boîte blanche, et SPEQ Photo. Les membres discutent des avantages et inconvénients de chacun des fournisseurs.

Après vote (dont 5 abstentions), le contrat est octroyé à Ferland Photo sous réserve de vérification que le fournisseur retenu est entièrement autonome dans la gestion des installations et qu'il n'y a pas de frais supplémentaires pour l'école. Le contrat est d'une durée d'une année.

## **8. Approbation – Éducation à la sexualité**

Mme Houle présente la planification des thèmes qui seront abordés dans le cadre du programme sur l'éducation à la sexualité, mis en place par la CSMB. Le contenu est au programme pour un total de 5 h/année au primaire. Une conseillère pédagogique de la CSMB offrira un soutien aux enseignants qui le jugent nécessaire, en février. Également, l'école continue d'acheter des livres sur la thématique de la sexualité, en soutien aux titulaires.

proposée par : Mme Caroline Decaluwe  
appuyée par : Mme Véronique Joron  
adoptée à l'unanimité.

## **9. Rapports et informations**

### **9.1 Direction**

La directrice informe les membres que:

- Un colloque sur la douance a eu lieu le 6 décembre 2019. La participation était volontaire; six membres du personnel y ont assisté. Mme Isabelle Champagne, enseignante de 3<sup>e</sup> année à l'ESCO, a donné une conférence qu'elle présentera aux enseignants de l'école le 24 janvier.

La directrice-adjointe informe les membres que :

- Un nouveau code de vie sera mis en place en janvier. Un comité interne composé d'un enseignant par niveau, du TES, d'une psychoéducatrice, de Mme Marie-Claude Gauthier, et animé par une psychoéducatrice de la CSMB, a été mise en place en octobre dernier. Le nouveau code de vie sera axé sur un système de renforcement positif plutôt que punitif. Le passeport sera remplacé par un avis aux parents, accompagné d'un document explicatif avec des codes de gravité et tenant en compte notamment de la répétition du

comportement fautif. L'avis émis avec papier carbone en quatre copies permettra d'assurer plus de cohérence entre les interventions des membres du personnel (enseignants, SDG, TES, etc.).

## 9.2. Service de garde

Mme Geneviève Gauthier informe le CE que le coût de l'inscription d'une fréquentation sporadique devra être ajusté l'an prochain, de manière à assurer une cohérence avec l'inscription régulière. Une fréquentation est considérée sporadique si elle est de deux périodes par jour ou moins, moins de trois fois par semaine. La fréquentation sporadique passera donc de 5.50\$ à 8.50\$ par jour pour l'année prochaine et sera cohérente avec la tarification de l'école Saint-Clément-Est.

Concernant la sortie au cinéma où les enfants ont dû quitter avant la fin du film le 6 décembre dernier, Mme Gauthier fait un suivi avec *Zone* et *Cinéma Guzzo* afin d'obtenir un dédommagement.

## 9.3. Comité des parents de la CSMB

Mme Naim explique :

- l'implantation de la nouvelle structure du Comité de parents connaît des retards et la rencontre de novembre n'a pas eu lieu. Mme Naim va acheminer le procès-verbal d'octobre sous peu.
- Sans se prononcer sur le projet de loi 40, le Comité de parents de la CSMB a émis une lettre au ministère pour demander un délai.
- La conférence approuvée au dernier CE sur la nutrition sera soumise pour approbation au Comité de parents le 30 janvier 2020.

## 9.4. OPP

La présidente informe que Mme Christine Lege ne s'occupera plus de la bibliothèque l'an prochain. Une relève est à prévoir pour septembre et la recherche est en cours.

La présidente affirme que Mme Virginie Longpré, parent en charge des bénévoles à l'école, aimerait avoir un rangement plus efficace dans le grenier pour entreposer les décorations et accessoires nécessaires à la réalisation des activités.

La directrice-adjointe partage aux membres les éléments suivants :

- Escouade santé : cinq membres du comité, avec le soutien de la CSMB, se penchent sur une nouvelle formule pour le mois de la nutrition. Afin de réduire la charge de travail il est envisagé d'offrir une collation par semaine plutôt que deux ou trois. Le comité aimerait solliciter l'aide des mairaines pour trouver des commandites.
- Le conseil des élèves a été remplacé cette année par une diversité de comités, afin de solliciter davantage la participation des élèves, selon leurs intérêts : comité de Noël, comité vert, comité de la Saint-Valentin, etc. Mme Ginette Gauthier chapeaute le processus de création des comités.

## 9.5. Fondation Saint-Clément

Mme Houle informe que 38500\$ ont été amassés jusqu'à présent et que l'argent amassé servira au virage technologique comme discuté à maintes reprises. La Fondation a également financé

l'achat de matériel de récréation pour la grande cour, le personnel en ayant exprimé le besoin. L'objectif de vente de 1600 bouteilles d'huile d'olive a été atteint lors de la campagne annuelle.

## **10. Correspondance reçue**

La présidence partage aux membres la correspondance reçue. Certains parents ont exprimé par écrit leurs suggestions pour des projets potentiels, soit par classe, par niveau ou pour toute l'école (matinées jeunesse à l'OSM, activité sur le Mont-Royal, ateliers sur l'anxiété avec l'organisme *Revivre*, projet d'entrepreneuriat pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, etc.). Une discussion s'ensuit sur le processus qui devrait être utilisé pour véhiculer et coordonner l'information avec l'équipe-école. Le personnel et la direction indiquent que les activités sont choisies dès le printemps pour la prochaine année scolaire. Il faudrait donc que les parents intéressés soumettent leurs idées rapidement afin qu'elles soient présentées en temps opportun. La présidente propose de mettre en place un processus pour colliger l'information et en faciliter la communication avec les membres de l'équipe-école.

## **11. Varia**

### **11.1. Cour d'école**

En suivi à la question d'un membre sur le déneigement de la grande cour, Mme Houle explique que la neige est déplacée dans la cour suivant les recommandations de la CSMB. Un membre demande à Mme Houle de faire une demande pour que la neige soit soufflée plutôt que déplacée, car la cour est déjà trop petite pour le nombre d'élèves. Mme Houle fera un suivi à ce sujet.

### **11.2. Communications avec les familles non francophones**

Concernant la question de la communication avec les familles dont les parents ne comprennent pas le français, la présidente informe les membres que la loi ne permet pas à l'école d'émettre des communications écrites officielles dans une langue autre que le français, et ce, même si elles émanent du conseil d'établissement. Des solutions sont envisagées, notamment la création d'une banque de parents-ressources en début d'année, les communications des marraines/parrains de classe, les ressources informatiques, etc. Ce sujet sera abordé et discuté à nouveau.

### **11.3 Report au prochain CE**

Étant donné l'heure tardive, il est entendu que les points suivants sont reportés et qu'ils seront abordés en priorité : comité au service de garde, traiteur, symbolique religieuse des Fêtes, communications d'urgence, sécurité aux abords de l'école, approbation d'une sortie scolaire.

## **12. Levée de la séance à 21h10**

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Caroline Decaluwe

Adoptée à l'unanimité.

*À noter qu'un vote unanime pour une prolongation de la séance a été tenu à deux reprises.*

**Prochaine réunion :**

21 janvier 2020

